



CANTON DE  
**RUSSELL**  
RÉSOLUTION CERTIFIÉE

**Date:** 11 mars 2024 **Article no.:** 18 a

**Objet:** Résolution - Élargir les options de transport rural en Ontario

**Proposé par :** Mike Tarnowski

**Appuyé par:** Jamie Laurin

ATTENDU QUE le Canton de Russell est confronté à des défis liés à l'accès limité aux transports, et qu'il existe un besoin pressant d'un service de covoiturage pour combler les lacunes en matière de transport au sein de notre communauté ;

ATTENDU QUE les services de covoiturage sont de plus en plus utilisés par les personnes âgées, les étudiants, les visiteurs et les touristes, ainsi que par les résidents qui recherchent des moyens de transport sûrs, abordables, pratiques et fiables ;

ATTENDU QUE la normalisation et la cohérence des règlements entre les municipalités, en particulier en Ontario, peuvent améliorer l'efficacité et l'efficacités du cadre réglementaire ;

ATTENDU QUE le transfert de la responsabilité de la réglementation et de l'octroi des licences de covoiturage au niveau provincial contribuerait à une structure de gouvernance plus rationnelle et plus uniforme, tout en éliminant la paperasserie et les coûts administratifs inutiles qui y sont associés ;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Russell exprime par la présente son soutien à la migration de la réglementation et de l'octroi des permis de covoiturage du niveau municipal au niveau provincial ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que le conseil municipal de Russell demande officiellement au gouvernement de l'Ontario d'amorcer le transfert des responsabilités dans le but de créer un cadre réglementaire plus cohérent et normalisé pour les services de covoiturage dans l'ensemble de la province ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que des copies de cette motion soient distribuées à l'honorable Doug Ford, premier ministre de l'Ontario ; à l'honorable Prabmeet Sarkaria, ministre des Transports ; à l'honorable Paul Calandra, ministre des Affaires municipales et du Logement ; l'honorable David Piccini, député provincial de Glengarry—Prescott—Russell; Stéphane Sarrazin, « Association of Municipalities of Ontario » (AMO) ; « Eastern Ontario Wardens Caucus » ; les Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR); ainsi que toutes les huit municipalités de la CUPR.

**MOTION ADOPTÉE**

Je, Joanne Camiré Laflamme, greffière de la Corporation du Canton de Russell, atteste que la présente est une copie certifiée de la résolution adoptée par le conseil de la municipalité de Russell le 11<sup>e</sup> jour de mars 2024.

  
 \_\_\_\_\_  
 Joanne Camiré Laflamme  
 Greffière

Vote enregistré	En faveur		Contre	Adoptée	x	Défaite	
Marc Lalonde				Modifiée		Différée	
Jamie Laurin							
Pierre Leroux				Président			
Lisa Deacon							
Mike Tarnowski				Greffière			